

grand bien du pays.

“ Avant que la Confédération eût été décrétée par le Parlement Impérial, et lorsqu'elle n'était seulement qu'à l'état de projet, il était sans doute permis de la discuter, et même d'employer tous les moyens permis pour l'empêcher de devenir loi. En effet, bien des personnes, dont le patriotisme ne saurait être révoqué en doute, croyaient y voir des dangers sérieux pour l'avenir, et regardaient comme un devoir de s'y opposer. Mais aujourd'hui la discussion n'est plus possible; la loi est promulguée; l'œuvre de l'autorité doit être respectée; refuser de s'y soumettre, ce serait renverser l'ordre établi par Dieu, résister à sa volonté, ce serait marcher à l'anarchie, à la trahison, à la révolte et à tous les maux qui en sont la suite.

“ Ce qui doit nous rassurer, N. T. C. F., c'est que la nouvelle forme de gouvernement qui vient de nous être donnée, a été préparée avec soin, par des hommes bien connus, eux aussi, par leur patriotisme, aussi bien que par les services qu'ils ont rendus à leur commune patrie. Si elle n'est pas sans défauts, si elle n'est pas tout ce qu'on aurait pu désirer qu'elle fût, rappelons-nous que rien n'est parfait dans ce monde et que, dans un pays comme le nôtre, où tant d'intérêts divers sont en présence, il était impossible de se refuser à de mutuelles concessions, et d'arriver à un arrangement qui pût donner satisfaction à tout le monde. C'est aux hommes à qui vous allez confier le soin de vous représenter dans l'un et dans l'autre parlement, de s'unir fortement ensemble pour conjurer le danger, s'il existe, et pour tirer le meilleur parti possible de la situation. Vous avez donc une raison de plus de les choisir parmi ceux qui se distinguent davantage par leur honnêteté, leur énergie et leur dévouement à la cause publique.”

Il est difficile en effet, on l'admettra, de mieux dire. Tous les mandements ont été dans la même note. Il est donc injuste et souverainement ridicule d'accuser les Evêques d'être les auteurs de la Confédération, d'avoir sanctionné la nouvelle Constitution, et encore plus de “ l'avoir fait accepter comme un dogme par le peuple.”

Le projet de confédération fut adopté par quarante-cinq députés contre quinze opposants, et M. David qualifie de mouvement national le rôle de l'opposition en cette circonstance. On ne peut mieux amuser le public... à ses dépens.